

VIH/sida et microfinance



1, rue Nicholas, Bureau 726 Ottawa ON K1N 7B7
Téléphone : (613) 233-7440 • Télécopieur : (613) 233-7440
Courriel : info@icad-cisd.com • Web : www.icad.cisd.com

Contexte

La microfinance se définit comme la provision de services financiers (d'épargne et de crédit) à des individus à faible revenu. Ce n'est que récemment que des institutions de microfinance (IMF) ont commencé à réfléchir aux défis de la provision de services financiers dans les régions où la prévalence du VIH/sida est élevée. Les premières expériences à ce chapitre se sont évidemment déroulées dans les pays les plus durement frappés par le VIH/sida, en Afrique subsaharienne. La littérature sur ce thème est encore peu abondante, mais les discussions ont porté jusqu'ici sur deux questions cruciales :

- La microfinance est-elle un instrument approprié à la prévention et à la réduction de l'impact du VIH/sida parmi les populations affectées?
- Comment l'industrie de la microfinance peut-elle demeurer viable dans les régions où la prévalence du VIH/sida est élevée?

Introduction à la microfinance

L'industrie de la microfinance a connu un essor considérable, durant la dernière décennie. À l'issue du Sommet sur le microcrédit (à Washington D.C. en 1997), les IMF ont reçu le mandat d'intervenir auprès de 100 millions de familles pauvres d'ici 2005. La microfinance a l'avantage de pouvoir joindre des gens pauvres sur une base durable; toutefois, on ne sait pas encore dans quelle mesure elle peut contribuer à réduire la pauvreté. Les services de microfinance profitent surtout aux individus pauvres qui disposent d'opportunités dans le secteur non structuré de l'économie : petits commerçants, vendeurs itinérants, artisans, fournisseurs de services et petits exploitants agricoles. La microfinance n'est pas efficace en situation de pauvreté extrême.

Les services de microfinance comprennent :

- Les petits prêts (microcrédit), habituellement comme fonds de roulement. Il s'agit du service le plus courant.
- L'épargne obligatoire, en garantie de prêt. Ces épargnes ne sont accessibles qu'après le remboursement du prêt.
- L'épargne volontaire. Dans plusieurs pays, les règlements de banques interdisent aux institutions non bancaires de mobiliser des épargnes. Cependant, de nombreuses IMF ont trouvé des façons originales d'offrir des services d'épargne flexibles. Cette forme d'épargne s'est avérée cruciale pour les gens très pauvres, d'une part en les aidant à surmonter des imprévus au chapitre de la subsistance ou, d'autre part, à titre d'investissement. Il n'est pas surprenant que les personnes très pauvres préfèrent préserver leurs avoirs, plutôt que de risquer leurs épargnes en demandant du crédit.
- La micro-assurance, un service relativement nouveau qui comprend l'assurance vie, santé, invalidité, prêt, propriété et obsèques. La micro-assurance peut être fournie directement par l'IMF ou par une société d'assurance (en étroite collaboration avec l'IMF). Ce service est susceptible d'accroître la capacité des clients de rembourser leurs prêts et, par le fait même, de protéger le portefeuille de l'IMF.

Les services de microfinance sont offerts par des fournisseurs informels, des organismes non gouvernementaux (ONG), des coopératives de crédit, des banques gouvernementales et commerciales, ou des institutions financières non bancaires. Certains ONG offrent des services de microfinance assortis d'autres avantages (formation, éducation sur la santé, services conseils à l'entreprise). À l'heure actuelle, on incite les organismes à séparer leurs services financiers et

autres, pour accroître l'efficacité des IMF. Une telle institution fonctionne comme une entreprise; la récupération des coûts est vitale à sa survie. Les taux d'intérêt pour les prêts y sont plus élevés que ceux des banques, puisque les coûts de transaction pour de petits prêts (souvent offerts aux domiciles des clients, ou dans le voisinage) sont supérieurs à celui des prêts plus importants accordés par les banques traditionnelles.

Une autre différence significative entre les banques traditionnelles et les IMF : celles-ci acceptent des biens alternatifs, en garantie (équipement ménager ou bijoux, par exemple).

Malgré l'essor de l'industrie de la microfinance, les fournisseurs informels – y compris les prêteurs, les prêteurs sur gages, les associations rotatives d'épargne et de crédit ainsi que les associations d'assurance obsèques – rejoignent une portion beaucoup plus grande des gens pauvres. Peu d'études portent sur le rôle et l'importance de ces fournisseurs informels dans le contexte de l'épidémie de VIH/sida.

Microfinance et VIH/sida

Des études ont révélé que les clients évoquent la gestion des risques comme l'un des principaux buts de leur participation à un programme de microfinance – la maladie ou le décès d'un membre du ménage étant des motifs justifiant la recherche d'assistance. L'épargne et les prêts consolident le filet de sûreté d'un ménage en diversifiant les sources de revenu et en permettant l'accumulation d'actifs. La participation à un programme de microfinance réduit le risque qu'un ménage en situation de crise ait recours à une stratégie de rechange – p.ex., vendre des biens ou retirer des enfants de l'école pour qu'ils contribuent aux efforts ménagers.

Le VIH/sida a un impact grave sur la subsistance. Les revenus d'un ménage chutent de 40% et ses dépenses médicales bondissent de 400%, en

moyenne, lorsqu'un adulte y devient malade à cause du VIH/sida. De plus, la consommation de nourriture diminue de 30%. Il existe un risque significatif que les clients affectés par le VIH/sida manquent à leurs engagements de prêt, cessent d'emprunter, ou veuillent retirer leurs épargnes. Les gens affectés ne sont pas seulement les personnes qui vivent avec le VIH/sida, mais aussi les membres de leurs familles ou de leurs ménages qui ont perdu des revenus ou qui s'occupent de proches malades ou d'orphelins.

Les IMF œuvrant dans des régions où la prévalence du VIH/sida est élevée sont inévitablement affectées par le nombre croissant de clients confrontés à des crises. Dans le cadre d'une enquête menée dans quelques pays africains, 41% des IMF à l'étude ont indiqué que leur structure de coûts globaux avait augmenté, vu l'impact du VIH/sida. Cette hausse était attribuée le plus souvent à l'augmentation du provisionnement des pertes sur prêts (dans 27% des cas); à l'augmentation des prestations aux employés – p. ex., le remboursement de dépenses médicales (27%); et aux coûts liés à l'adhésion de nouveaux clients (14%).

Si les IMF poursuivent leurs activités dans des régions où la prévalence du VIH/sida est élevée, leur viabilité peut être menacée. La conception de nouveaux produits est une initiative coûteuse, mais elle est essentielle à la lutte contre le VIH/sida. Certaines IMF ont démontré que la viabilité est possible, dans une telle situation, grâce à l'adaptation des produits. Les IMF peuvent choisir de ne plus s'impliquer dans les régions où la prévalence du VIH/sida est élevée. Toutefois, elles occupent une position privilégiée pour la prévention du VIH/sida et la réduction de ses impacts, pour diverses raisons :

- Les services de microfinance s'adressent à une clientèle de gens pauvres; or les individus affectés par le VIH/sida sont susceptibles de vivre dans des communautés appauvries.

- Plusieurs IMF ciblent une clientèle féminine. En Afrique subsaharienne, le taux d'infection à VIH est beaucoup plus élevé parmi les femmes que chez les hommes. Le VIH affecte deux fois plus de jeunes femmes que de jeunes hommes. Un programme de microfinance pourrait réduire la vulnérabilité des femmes devant le VIH/sida, en offrant une voie d'évitement des comportements à risque élevé par nécessité économique – comme la prostitution ou les rapports sexuels avec des hommes en échange de soutien financier (p.ex., le paiement de frais scolaires).
- La microfinance peut soutenir les activités financières de membres de la famille en santé.
- La microfinance peut consolider le filet de sûreté du ménage, que l'on pourra mettre à profit lors des phases plus avancées de la maladie du sida.
- La microfinance implique souvent des regroupements, qui peuvent contribuer à la dissémination d'information sur la prévention du VIH/sida et organiser des discussions à propos de problèmes liés au VIH/sida.
- Il est probable que les répercussions de l'épidémie du VIH/sida s'étendent aux prochaines décennies. Les Institutions de microfinance durables pourront offrir des services financiers durant cette période et au delà.

Activités de prévention et de réduction de l'impact du VIH/sida

Jusqu'à maintenant, les programmes de lutte contre le VIH/sida ont impliqué la mise en œuvre d'activités de prévention ou de réduction de l'impact du VIH/sida, ou une combinaison des deux. La plupart des nouveaux produits sont conçus par des IMF de taille plus réduite, qui offrent une diversité de services financiers et autres. Ces institutions ont souvent des activités plus modestes que celles d'organismes entièrement consacrés aux services financiers, mais elles sont des sources précieuses de produits novateurs pour l'ensemble de l'industrie de la microfinance.

Éducation

Les banques villageoises ou les groupes de solidarité peuvent servir à l'éducation sur le VIH/sida. Des activités peuvent être menées par l'IMF ou en collaboration avec un organisme spécialisé dans la mise en œuvre de programmes de lutte contre le VIH/sida.

Par exemple, en Ouganda, la Fondation pour l'assistance communautaire internationale (FINCA) s'est jointe à la Church of Uganda Doctors pour organiser des séminaires de sensibilisation au VIH/sida à l'intention de banques villageoises. Les coûts du transport, de la préparation et de la présentation sont assumés par les membres du groupe. Ces séminaires s'ajoutent aux activités des programmes d'habilitation de la FINCA.

Toujours en Ouganda, la Foundation for Credit and Community Assistance (FOCCAS) a développé une approche d'« éducation par le crédit », avec le soutien financier de Freedom from Hunger. Des responsables des prêts offrent une formation, dans le cadre des réunions hebdomadaires de banques villageoises. Le programme d'éducation aborde six thèmes liés à la santé et à la nutrition, y compris le VIH/sida, et quatre thèmes liés à l'enrichissement des affaires. La FOCCAS considère que cette approche intégrée est rentable et efficace, bien qu'elle reconnaisse que la qualité des deux services puisse être légèrement compromise.

Réduction de l'impact du VIH/sida

Les activités d'IMF pour la réduction de l'impact du VIH/sida comprennent l'innovation en matière de produits microfinanciers et de modes de provision; la révision des procédures opérationnelles; et la liaison à d'autres services. Certaines activités n'en sont qu'à l'étape de l'élaboration, mais d'autres ont été mises en œuvre.

Les IMF n'ont pas à développer de nouveaux produits; elles peuvent simplement modifier leurs produits actuels de façon à mieux répondre aux besoins des ménages affectés par le VIH/sida. De petits changements peuvent faire une grande

différence. Les institutions qui misent uniquement sur la provision de microcrédit doivent réviser leurs stratégies en tenant compte des clients affectés par le VIH/sida, qui ont besoin de plus de flexibilité. Les produits conçus par des IMF incluent le courtage de compagnies funéraires, de micro-assurance et de fonds d'investissement.

L'enquête de Parker et coll. (2000) a révélé que 57% des IMF éprouvaient des difficultés croissantes pour le remboursement des prêts; et 27% signalaient une hausse de la demande de petits prêts. De plus, les clients utilisaient plus souvent le montant de leur prêt d'entreprise pour payer des dépenses en soins de santé ou services funéraires et ils avaient tendance à interrompre temporairement leur recours aux services microfinanciers.

En général, les IMF accordent de petits prêts initiaux dont les montants augmentent avec chaque emprunt subséquent. Afin de répondre aux besoins de clients forcés de diminuer leurs activités d'entreprise pour cause de maladie, les IMF peuvent permettre de continuer à emprunter de petits montants, plutôt que de « progresser » vers des emprunts plus importants.

Dans la plupart des programmes de microfinance, pour demeurer inscrits, les clients doivent demander un nouveau prêt après avoir terminé un cycle complet (déboursement et remboursement d'un prêt). Les IMF peuvent cependant permettre à un client de prendre une pause entre deux cycles, tout en demeurant inscrit et en conservant l'accès aux services.

Les IMF peuvent accorder des prêts d'urgence à court terme. L'organisme Opportunity International considère diverses façons d'offrir des prêts d'urgence, y compris pour la santé. Cependant, l'octroi de tels prêts à des clients qui ont aussi un prêt d'entreprise pourrait entraîner une dette impossible à gérer. Les IMF peuvent encourager les banques villageoises et les groupes de solidarité à accumuler des fonds d'urgence. Ces fonds communs comportent un avantage : les membres du

groupe sont en meilleure position d'évaluer les demandes de prêts, bien que des facteurs sociaux et culturels puissent les inciter à refuser l'assistance à certains individus.

Innovation dans la provision

- Groupes de solidarité

Les membres de groupes de solidarité sont responsables du remboursement de la dette d'autres membres incapables de payer. Leurs stratégies pour faire face à la maladie d'un membre consistent notamment à :

- * continuer de gérer l'entreprise du membre concerné;
- * demander au membre concerné de désigner une personne hors du groupe pour gérer son entreprise;
- * recueillir des fonds pour rembourser le prêt

Cependant, la solidarité a ses limites. Certains groupes pourraient se dissoudre lorsque des membres deviennent malades trop souvent; les membres en santé pourraient aussi relâcher leurs efforts, vu la lourde dette du groupe. De plus, certains pourraient choisir d'exclure les personnes affectées par le VIH/sida, vu le risque important qu'elles représentent.

Une IMF peut limiter la responsabilité de chaque membre d'un groupe de solidarité, en cas de défaillance – ce qui pourrait éviter que les membres en santé quittent le groupe et que des personnes affectées par le VIH/sida en soient exclues. Mais cela signifie aussi que l'IMF doit limiter sa propre protection contre la défaillance.

- Crédit d'équipe

Des prêts peuvent être accordés à une équipe de personnes qui gèrent la même entreprise. Lorsque l'une d'elles tombe malade ou meurt, les autres peuvent continuer à gérer l'entreprise et terminer le remboursement du prêt. De plus, l'IMF peut exiger que tous les membres de cette équipe soient des femmes d'une même famille – l'aînée et la cadette

sont moins susceptibles de contracter le VIH – pour que l'entreprise revienne à celles qui survivent.

- Crédit à une clientèle plus jeune

En conséquence de l'épidémie de VIH/sida, un nombre croissant de ménages sont dirigés par des enfants et des adolescents. En général, les IMF accordent des prêts à des individus déjà impliqués en affaires et âgés de 30 ans, en moyenne. Les IMF peuvent rendre des gens plus jeunes admissibles aux prêts et leur donner accès à une formation et à des compétences élémentaires.

Innovation dans les produits d'épargne

Les clients affectés par le VIH/sida ont besoin de services d'épargne qui soient faciles d'accès. Si un ménage a commencé à épargner avant d'être affecté par le VIH/sida, il pourra utiliser ces économies lorsque les coûts liés à la maladie augmenteront et que les sources de revenu diminueront ou chuteront. Dans l'enquête de Parker et coll., près de la moitié des IMF ont indiqué que leurs clients voulaient de plus en plus accéder à leurs épargnes obligatoires et étaient même prêts à quitter le programme, pour pouvoir retirer ces fonds. La provision de services d'épargne peut réduire le taux d'abandon des clients et réduire la diversion des prêts d'entreprise vers des dépenses d'urgence.

- Épargne volontaire combinée à l'épargne obligatoire :

En Ouganda, la FINCA permet à des clients de déposer des montants supérieurs à la somme requise en garantie du prêt. Ces épargnes volontaires sont accessibles au besoin.

- Fonds d'épargne :

Des IMF explorent la possibilité de créer des fonds d'épargne qui permettraient à un client séropositif d'épargner des sommes qui serviront à ses enfants, après son décès. L'organisme Opportunity International envisage de mettre sur pied un fonds d'épargne pour l'éducation des personnes mineures.

- AREC et fonds d'urgence :

L'IMF peut encourager la participation de ses clients à des AREC (associations rotatives d'épargne et de crédit) ou associations d'épargne informelles, pour consolider leur filet de sûreté. Les membres d'une AREC versent un montant précis à un fonds commun, dont la somme est distribuée à intervalles fixes, sur une base rotative. L'existence d'AREC est un phénomène quasi universel. Les membres d'associations d'épargne économisent des sommes pour se soutenir mutuellement en cas d'urgence. Les groupes de solidarité peuvent être encouragés à établir des fonds d'urgence gérés à l'interne.

Assurance

La provision de services d'assurance aux personnes pauvres, dans des régions où la prévalence du VIH/sida est élevée, pose un défi – les primes sont habituellement très coûteuses. Toutefois, on met présentement à l'essai diverses formes d'assurance santé et crédit, fournies dans le cadre d'un partenariat avec une compagnie d'assurance formelle, ou directement par une IMF.

- L'assurance santé réduit le risque que comporte la provision de services à des clients dans des régions où la prévalence du VIH/sida est élevée. Afin de conserver une assurance abordable pour les clients pauvres, le fournisseur devrait établir soigneusement la prime, les quote-parts et les maximum de couverture. En Ouganda, la FINCA a lancé un projet pilote d'assurance santé qui offre des soins aux clients, à leurs époux/épouses et à des personnes à charge, dans le cadre d'un partenariat avec un hôpital de Kampala. La demande de ce service est élevée. La FINCA prévoit le rendre viable en accueillant de nombreux participants et en conservant une prime initiale peu coûteuse, en plus d'une quote-part pour les patients externes. Le fardeau des coûts revient donc aux plus grands utilisateurs du service. L'assurance ne s'applique pas aux médicaments anti-VIH/sida, entre autres.
- L'assurance crédit couvre les prêts impayés en cas de décès et protège ainsi le portefeuille de

l'IMF contre le non-remboursement, dans une telle situation. Elle élimine aussi le fardeau de la dette pour les autres membres du groupe de solidarité ou de la banque villageoise – ce qui peut empêcher ces groupes d'exclure des individus qui ont des problèmes de santé. En Ouganda, la FINCA offre de l'assurance crédit sur une base volontaire, par l'entremise d'une multinationale d'assurance. Le programme Pulse de CARE, en Zambie, requiert que chaque participant verse 2% du montant de son prêt à un Fonds de protection des emprunteurs. Opportunity International impose des frais initiaux. En plus de l'assurance crédit, la FINCA a développé une assurance décès accidentel qui couvre le client, son époux/épouse et leurs enfants. En cas de décès accidentel, un montant est versé à des membres de la famille (désignés à l'avance par le client).

- L'assurance obsèques ou indemnité en cas de décès – l'assurance obsèques informelle est très commune, en Afrique. Les frais d'obsèques peuvent être élevés : une étude menée en Afrique du Sud a révélé que les ménages dépensent près de 15 fois leur revenu mensuel moyen, pour des funérailles. Les IMF peuvent référer leurs clients à de tels services ou offrir directement l'assurance. Opportunity International prévoit offrir une assurance indemnité en cas de décès qui couvrirait les frais d'inhumation et de services connexes, pour le client et jusqu'à cinq personnes à charge, par l'entremise d'une compagnie locale d'assurance qui recevrait une commission pour chaque nouvelle police.

Autres services

Les IMF peuvent établir des liens avec d'autres organismes, pour fournir des services qui contribuent à réduire l'impact du VIH/sida, tels du counselling, une formation pour le soin des proches qui sont malades, ou des avis juridiques pour la protection d'une femme et de ses enfants, après le décès du mari (Parker et coll., 2000).

Le Zambuko Trust, au Zimbabwe, et Opportunity International, en Ouganda, en Zambie et au Zimbabwe, collaborent avec des organismes qui conseillent les femmes à propos de questions

sociales et de droits fondamentaux tels l'héritage et les testaments.

Activités opérationnelles

Pour réagir aux impacts du VIH/sida, les IMF œuvrant dans des régions durement touchées doivent modifier leurs procédures opérationnelles comme la dotation en personnel, la surveillance et l'évaluation (McDonagh, 2001).

Dotation en personnel

Des données indiquent que le personnel des IMF est également affecté par les conséquences du VIH/sida, dans les régions durement frappées. Dans l'étude de Parker et coll., les changements suivants ont été le plus souvent rapportés par les IMF : accroissement de la taille des ménages des employés, vu la provision de soins à des orphelins, et hausse des taux d'absentéisme et de maladie, parmi les employés (Microentreprise Development, 2000).

Certaines IMF adoptent une politique de surembauche, pour faire face à l'absentéisme et à l'éventualité de décès. Bien que cette politique augmente les coûts, elle assure la continuité du suivi et des services aux clients (Versluysen, 2000). Une autre IMF, en Afrique du Sud, a indiqué qu'elle embauchait des employés moins qualifiés, à salaires moins élevés (Meilleures pratiques en microentreprise, 2000).

Surveillance et évaluation

Pour comprendre les effets du VIH/sida sur leurs clients, les IMF devront adapter leurs systèmes de surveillance et d'évaluation. En Afrique, des IMF ont souligné qu'elles avaient commencé à recueillir des données sur le nombre de personnes à charge par ménage, le nombre de ménages qui s'occupent d'orphelins et le nombre de ménages dirigés par des femmes (Parker et coll., 2000). Certaines ont amorcé la collecte d'information sur l'impact du décès et de la maladie sur les ménages de leurs clients et sur les motifs d'abandon du programme (Meilleures pratiques en microentreprise, 2000).

Implications pour les programmes

Il est évident que la microfinance n'est pas la panacée des problèmes relatifs au VIH/sida. Quelques notes aux responsables de programmes et aux praticiens :

- Les clients affectés par le VIH/sida ne devraient être ni ciblés, ni exclus. Le ciblage de cette population n'est pas compatible avec les objectifs de viabilité des IMF. Par ailleurs, il serait impossible, dans la plupart des cas, de déterminer combien ou quels clients sont affectés par le VIH/sida. Les clients pourraient ne pas le savoir eux-mêmes et, compte tenu des tabous culturels, il pourrait être impossible d'en discuter avec eux.
- Les IMF peuvent cibler des régions affectées par le VIH/sida. Toutefois, on ne devrait pas lancer de programmes de microfinance dans des milieux peu actifs sur le plan économique, ou dont les marchés sont inadéquats.
- Les initiatives de microfinance ne devraient pas être lancées dans le cadre d'un programme de lutte contre le VIH/sida; des liens devraient plutôt être établis avec des IMF. Les meilleurs services de microfinance sont fournis par des institutions spécialisées.
- Le point de mire devrait demeurer la viabilité de l'IMF, pour garantir la continuité des services. Les services non financiers qui visent la prévention ou la réduction de l'impact du VIH/sida peuvent miner la viabilité d'une institution.
- La provision de bourses ou de biens gratuits ne devrait pas être combinée à l'octroi de prêts. Des expériences démontrent que les IMF œuvrant dans des communautés où des biens gratuits sont distribués éprouvent des difficultés dans le remboursement des prêts.

Ce que les donateurs peuvent faire

Les IMF semblent sous-estimer l'impact du VIH/sida sur leurs clients et, par conséquent, sur elles-mêmes (Versluisen, 2000). Les donateurs peuvent soulever leurs préoccupations auprès des

IMF, encourager l'échange d'information avec elles et insister pour qu'elles se familiarisent avec les questions liées au VIH/sida. Les donateurs peuvent aussi fournir des fonds pour l'essai de produits novateurs, évaluer leur impact, créer de meilleurs systèmes de surveillance et développer des partenariats stratégiques (Parker et coll., 2000).

Conclusion

La microfinance joue définitivement un rôle dans la lutte contre le VIH/sida, puisqu'elle contribue à consolider le filet de sûreté des ménages. Il reste toutefois à déterminer dans quelle mesure elle peut être une composante appropriée d'une stratégie de prévention ou de réduction de l'impact du VIH/sida, dans les régions durement touchées – où les IMF doivent adapter leurs stratégies et produits aux besoins des clients, tout en assurant leur viabilité. Il est essentiel que les IMF demeurent centrées sur leur statut d'institution financière et, par conséquent, sur l'efficacité et le recouvrement des coûts. Il serait prématuré d'identifier des « meilleures pratiques » – les initiatives sont encore au stade de conception ou d'essai, et peu d'information est disponible sur les coûts ainsi que sur les risques et avantages d'une implication dans des activités de prévention ou de réduction de l'impact du VIH/sida.

Bibliographie

Beijuka, J., *Microfinance in Post-Conflict countries : the Case Study of Uganda*, 1999.

Donahue, J., *Community-Based Economic Support for Households Affected by HIV/AIDS*, Discussion Paper No. 6, Synergyaids, 1998.

Donahue, J., *A Supplemental Report on Community Mobilization and Microfinance Services as HIV/AIDS Mitigation Tools*, The Displaced Children and Orphans Fund & War Victims Fund, 1999.

Lundberg, M., Over, M., Muininja, P., *Financial Assistance to Bereaved Households: Lessons from Kagera, Tanzania*, Banque mondiale, 2000.

McDonagh, A., *Microfinance Strategies for HIV/AIDS Mitigation and Prevention in Sub-Saharan Africa*, Working Paper No. 25, Organisation internationale du travail, 2001.

Meilleures pratiques en microentreprise, *The MBP Reader on Microfinance and HIV/AIDS: First Steps in Speaking Out*, préparé à l'occasion du Sommet régional africain du microcrédit, Harare, Zimbabwe, 2000.

Parker, J., *Document de discussion : La microfinance et le VIH/sida*, Development Alternatives Inc., 2000.

Parker, J., Singh, I., Hattel, K., *The Role of Microfinance in the Fight against HIV/AIDS*, ONUSIDA, 2000.

PNUD, *Atelier sur la microfinance et le VIH/sida* (15-18 septembre 1999), Penang, Malaisie, 1999.

Roth, J., *Informal Micro-Finance Schemes: The Case of Funeral Insurance in South Africa*, Working Paper No. 22, Organisation internationale du travail, 2000.

Sebstad, J., Cohen, M., *Microfinance, Risk Management and Poverty: Assessing the Impact of Microenterprise Services*, 2000.

Versluysen, E., *Eastern and Southern African Microfinance Institutions and the Aids Epidemic*, compte rendu de voyage du projet Meilleures pratiques en microentreprise (financé par la USAID), 2000.

Sites Web

Wilkinson, B., *Microfinance Services in the Context of AIDS Orphans*, 1999.

Bibliothèque virtuelle sur le microcrédit :
gdrc.org/icm/french/french.html (quelques ressources en français); gdrc.org/icm/icm-documents.html (en anglais)

Synergy AIDS Resource Center :
www.synergyaids.com/resources.php

Projet d'innovation en microentreprise de la USAID (MIP) :
www.mip.org/french/fr-def.htm

The Small Enterprise Education and Promotion (SEEP) Network :
www.seepnetwork.org/IDS.html

Sustainable Banking With the Poor :
www.worldbank.org/wbi/mdf/mdf1/poor.htm

Consultative Group to Assist the Poorest (CGAP) :
www.cgap.org/html/about_cgap.html#top

PlaNet Finance :
www.planetfinance.org

La campagne du Sommet du microcrédit :
www.microcreditsummit.org/french/homefr.htm

Unité spéciale de microfinance (USM) :
www.uncdf.org/sum/francais/index.html

Financement rural à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) :

www.fao.org/waicent/faoinfo/agricult/ags/AGSM/frural.fi.htm

Programme finance et solidarité, Organisation internationale du travail (OIT) :
www.ilo.org/public/french/employment/finance/

Women's World Banking :
www.womensworldbanking.org/

Fondation pour l'assistance communautaire internationale (FINCA) :
www.villagebanking.org

Opportunity International :
www.opportunity.org

Development Alternatives :
www.dai.com

UNAIDS :
www.unaids.org/whatsnew/adf/files/microfin.pdf

La CISD a pour mission de réduire l'impact du VIH/sida dans les communautés et pays pauvres en ressources. Nous sommes une coalition d'organismes canadiens de développement international, de lutte contre le sida, de même que d'individus et d'autres organismes concernés.

Ce document a été réalisé grâce à une contribution de Santé Canada. Les opinions exprimées dans le présent document sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue officiels de Santé Canada.

On peut télécharger ces publications du site Web de la CISD, à www.icad-cisd.com.

The Fact Sheet "HIV/AIDS and Microfinance" is available in English.

novembre 2001